

Jeudi 26 Octobre 2017

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Cérémonie d'ouverture :

- Allocution de **M. Mohamed AUJJAR**, Ministre de la Justice du Royaume du Maroc
 - Allocution de **S.E.M, Cheïk SAKO**, Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la République de Guinée, Président en exercice du Conseil des ministres de l'OHADA
 - Allocution de **M. EL OMARI**, Maire de la Ville de CASABLANCA
 - Mot de bienvenue de Maître **Mohamed HISSI**, Bâtonnier du Barreau de Casablanca
 - Regards croisés sur le Droit des Affaires marocain et le Droit OHADA :
- Moderateur : **M. Mohammed BARKAOUI**, Secrétaire Général de la Fondation de la Mosquée Hassan II

INTERVENANTS :

- **M. M. Kougnontéma AWOKI**, du TOGO Docteur en Droit, Chercheur
« Le Droit OHADA »
- **M. Pr. BEN SETTI AZEDDINE** : « Genèse et évolution du Droit des Affaires marocain »
- Les sociétés commerciales Et les Groupements d'Intérêt Economique
- **Moderateur : M. Abdellah OUALAD**, Consultant et Professeur à la Faculté de droit de Casablanca

INTERVENANTS :

- **M. Kougnontéma AWOKI**, Docteur en Droit, Chercheur à l'Université du TOGO : « Présentation des sociétés Commerciales et GIE en droit OHADA »
- **M. Abdellah OUALAD**, Pr à l'Uni Hassan 2 de Casablanca : « GIE en droit marocain des sociétés »
- **M. Mohamed BOULAJJINE**, Expert-Comptable, Commissaire au Compte : « La SAS et la joint-venture en Droit marocain »

- Aperçu général sur la prévention difficultés des Entreprises en Droit OHADA et en droit marocain :
- Moderateur : **Monsieur Larbi FARIS**, Docteur en Droit, Vice-Président du Tribunal de Commerce de Casablanca

INTERVENANTS :

- **BRUCE HARSELE ILEMBI**, du GABON, Enseignant Chercheur à l'Université Privée « Le sort des salariés et des créanciers dans le cadre de la liquidation judiciaire »
- **MACHMACHI ABDELHAFID** Docteur en Droit, Vice-Président du Tribunal de Commerce de Casablanca, et **MOHAMED TOUGANI**, Expert-Comptable Commissaire aux Comptes
- « Le rôle du commissaire aux comptes dans la procédure d'alerte »
- **MALIKA IBNOUZAHIR** Présidente de Chambre à La Cour de Cassation à Rabat :
- « La situation des salariés dans le cadre d'une entreprise en difficulté »
- **Dr LARBI FARIS** : « l'extension de la procédure aux dirigeants »
- Regards croisés sur la procédure d'arbitrage devant le CJA et l'arbitrage international au Maroc :
- **Moderateur : M. Abderrahmane MESBAHI**, Ancien Pt de la Chambre Commerciale de la Cour de Cassation

INTERVENANTS :

- **BRUCE HARSELE ILEMBI**, du GABON, Enseignant Chercheur à l'Université Privée : « La Procédure d'arbitrage et l'arbitrage d'investissement »
- **Maître Alcha BRAHMA**, Docteur en Droit, Avocate au Barreau de Casablanca : « L'exécutif de la sentence arbitrale devant le Juge marocain et l'Ordre public »

DÉBAT

Le Maroc est devenu, incontestablement, un modèle de développement humain et de démocratie en Afrique. Par ailleurs, les Entreprises marocaines deviennent un levier de développement économique dans un grand nombre de pays africains.

Le processus d'intégration du Maroc en Afrique après son retour à l'U.A. est dynamique. Le projet de rejoindre la CEDEAO, le confirme.

L'adhésion du Maroc au traité O.H.A.D.A. s'avère une nécessité logique à cette intégration, dans le domaine de la sécurité juridique et judiciaire, permettant une meilleure coopération et aux Entreprises marocaines une meilleure visibilité et garantie de leurs investissements.

Ce colloque a pour objectif de faire réfléchir tous les intervenants spécialistes du Droit O.H.A.D.A. sur sa compatibilité avec le droit marocain des Affaires et d'envisager, voire amorcer l'adhésion du Maroc à cette organisation africaine dans l'intérêt commun des opérateurs économiques marocains et ceux des Etats africains.

